



Observatoire Fiscal « complet », composé d'un progiciel initialisé par les données fiscales DGFIP (Liste 41, Foncier, Occupation TH, Locaux Vacants, Rôles), d'une cartographie et d'un conseil personnalisé (expertise, diagnostic fiscal, optimisation)

LE CONTEXTE

- La fiscalité locale en reconstruction

La suppression de la TP a bouleversé l'organisation générale de la fiscalité locale. Les collectivités doivent s'adapter à cette redistribution des cartes. Au manque de visibilité s'ajoute l'obligation de redéfinir un modèle d'analyse prenant en compte l'impact sur les redevables et l'avenir des recettes fiscales. Le besoin d'une information fiable et d'une connaissance précise de la fiscalité deviennent essentiels.

- Pression fiscale en hausse et valeurs locatives obsolètes

La pression fiscale atteint des taux record et l'iniquité fiscale s'accroît. Il est fréquent de voir apparaître des différences notables de taxation entre deux « bâtis » similaires. Les améliorations de l'habitat ne sont pas toujours prises en compte et certaines dépendances ne sont pas correctement déclarées/enregistrées (piscines, terrages, annexes, etc.). Parallèlement, les bases d'imposition bougent peu.

- Données fiscales difficilement exploitables

Les données fiscales DGFIP se multiplient et sont difficiles à exploiter, il est impossible de les analyser individuellement et a fortiori de les rapprocher. Leur accès n'est pas intuitif et ne permet pas de faire un suivi pluriannuel, des simulations, d'obtenir des graphiques, de disposer d'une synthèse de sa fiscalité locale, à travers les chiffres généraux mais aussi les données détaillées.

Tous les ingrédients sont réunis pour la mise en place d'un observatoire fiscal !

L'OFFRE GFI

- OFEA, l'accès à l'ensemble des données fiscales

OFEA est livré préalablement alimenté des données fiscales des ménages et des professionnels, et accompagné d'un dossier de statistiques pour chacune des taxes (analyses, répartitions, anomalies, etc.). Puissant outil d'interrogation multi taxes et multicritères, il permet de consulter, d'analyser, de simuler, mais aussi de disposer de toutes les informations nécessaires à la mise en place d'une politique fiscale allant du vote des taux à l'optimisation des bases.

- > suivre l'évolution des cotisations des redevables sur une zone spécifique de la ville

- > examiner l'incidence d'une augmentation de taux ou d'une baisse d'un abattement sur chaque contribuable
- > estimer le futur produit fiscal lié à la variation des bases
- > établir une réelle stratégie en simulant l'impact d'une modification des politiques fiscales de la collectivité
- > comparer cotisations TP 2009 et CFE 2010 d'une entreprise
- > étudier la mise en place de la THLV et contrôler la vacance réelle des locaux

L'OFFRE GFI

- > suivre les redevables dominants sur plusieurs années
- > lister les incohérences entre catégories/surfaces/année de construction/coefficients d'entretien/éléments de confort
- > éditer un document d'aide au contrôle terrain regroupant bien bâti, dépendances, propriétaire et occupant
- > analyser les biens de la collectivité afin d'optimiser son patrimoine et son imposition
- > comparer la Liste 41 et le Foncier de l'année précédente
- > renseigner les administrés, calculer la future imposition d'un redevable souhaitant faire des travaux d'amélioration

OFEA permet aussi d'intégrer un zonage du territoire pour affiner encore vos analyses et vos requêtes. Vous restez totalement maître de vos données, toutes les requêtes et analyses réalisées sont exportables sous Excel !

• OFEA CARTO, géo localiser les informations fiscales

Ce module, indépendant de tout SIG installé dans la collectivité, est très simple de mise en œuvre, et se sert directement des fichiers Cadastre au format EDIGEO et Filaire des voies. Il est parfaitement intégré avec OFEA.

- > gestion multi couches (parcelles, noms de rue, bâtis, etc.)
- > localiser l'information fiscale depuis OFEA : les différents biens d'un même propriétaire (la collectivité y compris), les locaux vacants, par rue, par quartier, les locaux vétustes, les dépendances, les articles de la Liste 41 (constructions nouvelles, modifications, démolitions), la liste des personnes exonérées de TEOM, les locaux commerciaux, etc
- > afficher le résultat d'une requête sur le plan cadastral
- > naviguer sur le plan cadastral, sélectionner un certain nombre de parcelles et/ou rues, et retrouver sur OFEA : les redevables TH, TF, CFE, les locaux d'habitations et dépendances, le détail des évaluations foncières, les mouvements fonciers sur une parcelle, etc

- > construire et organiser, visuellement, un parcours de contrôle terrain pour planifier les tournées de vérification des agents enquêteurs
- > faire des analyses fiscales cartographiques

Et nous proposons également d'intégrer une couche photo (ortho photo-plan) sans surcoût !

• Accompagnement, expertise, diagnostic fiscal, pilotage, formations

Grâce à près de 20 années d'expérience, les consultants de GFI Fiscalité vous proposent un accompagnement personnalisé :

- > Expertises de la matière fiscale et contrôle des conditions d'impositions :
 - expertise des bases ménages et des occupations TH
 - expertise des bases TP/CFE et des locaux commerciaux
 - relevé des incohérences sur les valeurs locatives
 - estimation des gains fiscaux potentiels
 - propositions d'actions correctives cohérentes
- > Pilotage et réalisation des politiques d'optimisation :
 - organisation des actions de recensement des bases
 - mise en place du partenariat entre la Collectivité et les Services Fiscaux
 - suivi et analyse du résultat du travail d'optimisation fiscale
 - transfert de compétences
- > Formations spécifiques
 - « l'approche pratique de la fiscalité »
 - « comment mettre en place un observatoire fiscal »
 - « bien préparer sa CCID/CIID » (commissaires)
- > Accompagnement
 - contrôle de la liste 41
 - simulation CFE base minimum
 - simulation TH (taux et abattements), TF, TEOM, TFnb

• Service complet, clés en main et Club Utilisateurs

GFI Fiscalité vous aide également dans les procédures administratives de constitution du dossier de demande d'agrément CNIL (données nominatives).

Enfin, chaque année, GFI Fiscalité organise le Club des Fiscalistes Territoriaux, lieu d'échanges d'expérience et de statistiques. C'est aussi le lieu privilégié où nous mettons en œuvre des actions concertées auprès de la DGI et de la CNIL.